

---

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 4 NOVEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

---

- Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Sébastien FEIGNA, Carlos FERNANDEZ, Robert GIL, Philippe JAMET, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Jean PEYRAUD, Chantal PLANQUES, Lionel REY, Christian RICOME, Caroline SUDRE, Julien VILLE.
- Invités : Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Eric HILDEBERT, Thierry MOUILLAUD, Michel OLIVET, Dominique TRAIN.
- Assistent : Fanny BABOU, Albane BOSCO-VAYEUR, Alexis BUSOLIN, Thierry JAMET.
- Excusés : Magali FAUVEAU, Edouard FERNANDES, Stéphane FEUILLERAT, Guillaume ROLLAND,

*Début de la réunion : 19 :09*

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 28 septembre 2020.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

En préambule de cette réunion, Eric HILDEBERT, Président nouvellement élu du Comité Départemental du Gard, est amené à se présenter.

### **1. Informations institutionnelles et financières.**

#### **1.1 Assemblée Générale Extraordinaire, Ordinaire et Elective du 28 novembre 2020**

##### *1.1.1 Contexte*

L'Assemblée Générale Extraordinaire, Ordinaire et Elective de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est prévue le samedi 28 novembre 2020. Compte-tenu du contexte sanitaire, celle-ci se déroulera en visioconférence ce qui implique que toutes les opérations



électorales concernant le Comité Directeur, le Président et les Délégués soient digitalisées. Pour ce faire, le prestataire Ubiquis<sup>1</sup>, a été retenu.

### *1.1.2 Dispositions statutaires*

L'extrait de l'article 9 des statuts stipule : « *Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative* ». De même, le club doit être affilié à la Fédération Française de Natation afin d'être électoralement représenté.

### *1.1.3 Méthode*

Les opérations électorales étant digitalisées, il sera communiqué à Ubiquis, en date du mercredi 18 novembre 2020, la liste des clubs, le poids électoral et l'adresse électronique personnelle du Président du club ou de son représentant (en cas d'indisponibilité), lequel devra participer à chacun des votes du Comité Directeur, du Président et des Délégués.

Le vote digitalisé sera effectif après réception par courriel d'un lien pour chaque vote. L'unicité du vote est garantie par l'adresse électronique personnelle du Président du club (ou de son représentant) à laquelle sera communiqué un mot de passe. Pour ce faire, les adresses électroniques seront récupérées suffisamment en amont puis vérifiées (test par envoi de message) et communiquées à Ubiquis.

### *1.1.4 Délégués Fédéraux représentant les Comités Départementaux et les Clubs de 750 licences et plus.*

Il est demandé aux Présidents de Comités Départementaux, d'une part, aux Présidents de Clubs de 750 licences et plus, d'autre part, de se réunir distinctement, entre le vendredi 20 et le lundi 23 novembre 2020, afin de proposer à l'Assemblée Générale un Délégué des Départements puis un Délégué au titre des clubs de 750 licences et plus.

### *1.1.5 Déroulé*

- Vote pour l'élection du Comité Directeur – 1<sup>er</sup> tour de scrutin : mardi 24 et mercredi 25 novembre 2020 sur toute la journée.
- Proclamation des résultats du 1<sup>er</sup> tour pendant la réunion du Comité Directeur, en visioconférence, le jeudi 26 novembre 2020 en soirée (horaire à préciser ultérieurement).

---

<sup>1</sup> Ubiquis a obtenu la certification ISO 9001:2015 pour son système de management de la qualité. Décernée par l'AFNOR, la certification couvre l'ensemble des activités de rédaction de compte-rendu, de traduction, d'interprétariat et de vote électronique du Groupe pour une durée de 3 ans.



- Vote (si nécessaire) pour l'élection du Comité Directeur – 2<sup>ème</sup> tour de scrutin : vendredi 27 novembre 2020 de 0h à 17h.
- Proclamation des résultats du 2<sup>ème</sup> tour pendant la réunion du Comité Directeur, en visioconférence, le vendredi 27 novembre 2020 en soirée (horaire à préciser ultérieurement) pour émettre les propositions relatives aux élections du Président et des Délégués Fédéraux.
- Assemblée Générale Extraordinaire, Ordinaire et Elective le samedi 28 novembre 2020 avec pour ordre du jour prévisionnel :
  - Appel nominal des clubs
  - Proclamation des résultats des élections du Comité Directeur
  - Proposition du Comité Directeur pour les élections du Président et des Délégués fédéraux
  - Début du vote digitalisé pour l'élection du Président
  - Début du vote digitalisé pour les élections des Délégués Fédéraux
  - Allocution du Président
  - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 janvier 2020
  - Rapport Moral
  - Modifications statutaire et réglementaire
  - Rapport d'activités des Défis Régionaux
  - Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
  - Compte de résultats 2019-2020
  - Attendu du Commissaire aux Comptes
  - Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
  - Vote du compte de résultats 2019-2020
  - Affectation du résultat 2019-2020
  - Actions régionales 2020-2021
  - Budget prévisionnel 2020-2021
  - Proclamation des résultats de l'élection du Président
  - Proclamation des résultats des élections des Délégués Fédéraux
  - Clôture par le Président

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'ensemble des propositions précédentes relatives à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale.



## 1.2 Suivi financier

Le projet d'arrêté des comptes de 2019-2020 a été transmis, ce jour, par Christelle TIFFY, Expert-Comptable, à Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, accompagné des pièces justificatives utiles aux investigations.

A ce jour, la perte de licences au sein de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'élève à 2445 ce qui implique une diminution des recettes approximative de 28 000 €. Cette situation nécessite d'accroître la vigilance. Dans cet état d'esprit, il est demandé, pour disposer d'une vue d'ensemble, d'actualiser les budgets par rapport aux contraintes sanitaires actuelles par le biais de perspectives mensuelles récapitulées dans un tableau annuel.

Sur un plan plus pragmatique, une subvention de 8 000 € a été obtenue dans le cadre de l'Appel A Projets Sesame pour la pratique sportive dans les Zones Rurales à Revitaliser ; de même, 4 500 € ont été octroyés par l'Agence Nationale du Sport au Centre National d'Accession Haut-Niveau de Natation Artistique Occitanie/Colomiers ; 9000 € pour chacun des Centres d'Accession Formation Occitanie/Font-Romeu et Occitanie/Toulouse.

## 1.3 Commission de Discipline

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la composition suivante de la Commission de Discipline : Josian FRAYSSE (CN Saint-Affrique), Michel MAHEUX (Dauphins du TOEC), Jean NESPOULOUS (SC Graulhet Natation), Jacky OFFREDI (CN Cévènes Alès) et Jean PEYRAUD (CN Lunel).

## **2. Affaires sportives.**

### 2.1 Natation Course

Le Meeting National Occitanie/Toulouse, initialement prévu les 20, 21 et 22 novembre 2020, est envisagé sur 4 réunions sportives, les 21 et 22 novembre prochains. En accord avec les consignes de l'Etat, il est réservé aux nageurs inscrits sur les listes ministérielles Elite, Sénior, Relève ; aux nageurs des Collectifs Nationaux ; aux nageurs inscrits dans les Centre d'Accession Formations et sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif. Il convient naturellement de préciser que l'organisation de cette compétition est soumise aux consignes des services de l'Etat qui, à ce jour, s'avèrent très volatiles.



## 2.2 Natation Artistique

Christine KITEGI et Maeva MORINEAU ont animé la réunion de rentrée 2020, le dimanche 11 octobre, en visioconférence. Elle a réuni la grosse majorité des clubs. Ont été abordés:

- la rentrée des clubs et leurs effectifs dans les différentes catégories.
- les différentes actions régionales concernant la formation des nageuses, nageurs, des entraîneurs et des juges.
- un point particulier sur les contenus d'un programme spécifique pour les Poussines et du swimm artistic show, épreuve d'animation qui peut être transgénérationnelle.
- les modifications du calendrier 2021 pour deux synchronats: D.17 janvier à Nîmes (et non plus le D.10), le D.30 mai à Perpignan et non plus à Pézénas.

Suite à la décision de confinement du 30 octobre 2020 et aux décisions sanitaires gouvernementales pour le sport, le championnat N2 d'automne prévu à Cahors, les 21 et 22 novembre prochain, est annulé. Il était qualificatif pour le championnat de France Hiver et la plupart des nageuses qui allait chercher une qualification n'ont plus accès à l'eau. Seules les nageuses du Centre National d'Accession Haut-Niveau et les autres nageuses listées pourront participer au championnat de France d'Hiver en décembre, à Douai. D'autre part, une réunion de l'équipe technique régionale animée par Maeva MORINEAU est prévue ce vendredi 6 novembre 2020 avec les techniciens représentant les clubs de la région.

## 3. Questions diverses.

Chaque élu est interpellé pour s'exprimer tour à tour au sujet de la situation de son club d'appartenance tant en termes de santé des adhérents que de répercussions de la pandémie de Covid-19 sur la pratique sportive et les finances. D'un point de vue général, malgré des situations disparates, une baisse de l'ordre de 20% du nombre d'adhérents est observée au sein des clubs. Il est ainsi rappelé l'importance de compléter l'enquête du Comité National Olympique et Sportif parue ce jour afin de sensibiliser les autorités adéquates sur les pertes de produits et, pour la pérennité des clubs, sur les pertes d'adhérents.

*Fin de la réunion : 21 :38*

**Bernard DALMON**  
**Président**

**Julien VILLE**  
**Secrétaire Général**